GRAND CONSEIL **P 2299**
de la République et canton de Genève

Date de dépôt : 21 octobre 2026

Pétition

A Thônex, l'insécurité explose : nous demandons des mesures concrètes

Pour une présence policière visible et une réponse adaptée à ce qui se passe réellement sur le terrain

Aux autorités communales de Thônex, Chêne-Bourg et Chêne-Bougeries, ainsi qu'aux autorités cantonales genevoises, chacune dans le cadre de ses compétences.

Depuis quelque temps, de nombreux habitants de Thônex et des Trois-Chêne nous font part du même malaise : ils ne se sentent plus aussi tranquilles qu'avant.

Vols à l'arraché, agressions, cambriolages, escroqueries, dégradations… les témoignages se multiplient et certains faits récents ont également été relayés publiquement.

En septembre 2026, la presse genevoise a notamment fait état d'une vague de vols à l'arraché de bijoux à Thônex et à Chêne-Bourg. Les communes ont renforcé leurs patrouilles et leurs actions de prévention.

Nous savons que les autorités et les forces de police travaillent déjà sur ces questions. Cette pétition n'est pas là pour nier ce travail.

Mais lorsque les faits évoluent, les moyens doivent pouvoir évoluer aussi.

Nous ne voulons ni dramatiser, ni faire peur. Nous voulons simplement que ce qui se passe aujourd'hui soit regardé en face, avec des réponses concrètes.

CE QUE NOUS DEMANDONS

1. Plus de présence policière là où elle est réellement nécessaire

Nous demandons que les horaires, les secteurs de patrouille et les moyens disponibles soient régulièrement adaptés aux faits constatés sur le terrain.

Lorsque certains lieux ou certaines heures présentent davantage de risques, la présence policière doit pouvoir y être renforcée.

2. Une meilleure coordination entre les services

Thônex et les communes voisines forment un même bassin de vie.

Nous demandons donc une coordination renforcée entre les polices municipales, la police cantonale et, lorsque la situation le justifie, l'Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières.

Les limites entre communes ou services ne doivent pas ralentir la réponse lorsque les problèmes, eux, circulent d'un secteur à l'autre.

3. Sécuriser concrètement les lieux sensibles

Certains problèmes peuvent aussi être réduits par des mesures simples et efficaces.

Nous demandons que les secteurs les plus exposés soient identifiés et que l'on examine concrètement ce qui peut être amélioré : éclairage, visibilité, accès aux immeubles, parkings, arrêts de transports publics, chemins piétons ou autres espaces sensibles.

Lorsque cela est légalement justifié et proportionné, la possibilité d'une vidéosurveillance ciblée doit également pouvoir être étudiée.

4. Mieux protéger les personnes les plus vulnérables

Les personnes âgées, les familles, les commerçants et les personnes qui rentrent seules chez elles doivent pouvoir disposer d'informations simples et utiles.

Nous demandons davantage de prévention concernant notamment les vols à l'arraché, les cambriolages, les escroqueries et les faux policiers, ainsi qu'une information claire sur les bons réflexes à adopter.

5. Faciliter les signalements et les dépôts de plainte

Beaucoup de personnes ne savent pas toujours à qui s'adresser ni comment signaler un fait.

Nous demandons une information plus claire sur les numéros utiles, les démarches pour déposer plainte, les services compétents et les dispositifs d'aide aux victimes.

Pour comprendre correctement ce qui se passe, encore faut-il que les faits puissent être signalés.

6. Dire clairement à la population ce qui est fait et avec quels résultats

Les habitants ont aussi besoin de savoir quelles mesures sont prises et si elles fonctionnent.

Nous demandons qu'un bilan régulier puisse être communiqué, dans le respect de la protection des données et des besoins de la police, sur l'évolution des principaux faits, les actions entreprises et les résultats obtenus.

CE QUE NOUS DEMANDONS, AU FOND, EST SIMPLE

Nous ne demandons pas des mesures excessives.

Nous demandons que les problèmes soient pris au sérieux lorsqu'ils apparaissent, que les moyens soient adaptés lorsqu'ils sont nécessaires et que les habitants puissent voir concrètement ce qui est fait.

Pouvoir rentrer chez soi, aller faire ses courses, prendre les transports ou accompagner ses enfants sans avoir peur devrait rester quelque chose de normal.

La sécurité de proximité se construit avec de la prévention, une présence sur le terrain, une bonne coordination et des réponses rapides lorsque la situation l'exige.

C'est ce que nous demandons aujourd'hui aux autorités.

N.B. 543 signatures[1]
UDC Thônex
M. Andrew Megally
1226 Thônex

[1] Pour information, la pétition est en outre munie d'environ 212 signatures électroniques.